FEUILLETON

Février 2018

La Caisse Desjardins de Ferme-Neuve est heureuse
de participer à la réalisation de ce feuilleton.

Tournoi de hockey adulte Bud Light

2 au 4 mars 2018

Au Centre sportif Ben-Leduc

4 classes au programme avec pas moins de 24 équipes représentant plusieurs régions du Québec. Du hockey de tous les calibres pour satisfaire les amateurs de hockey. Venez encourager les joueurs et voir d'excellentes parties.

CARNAVAL

DE FERME-NEUVE 2018

Merci a tous !

Maude Tourangeau, Équipe élémentaire de patinage synchronisée du CPA Ferme-Neuve
Megane Prud'Homme, Pourvoirie du Domaine Vanier 2016
Alexandra Dumoulin, CPA Ferme-Neuve
Julie Mélançon, PJL Sports
Laurence Laroche, Salon de coiffure La Signature
Alexandra Lachaine, Club de motoneige Nord de la Lièvre
Cassandra Richer, Garage Marcel Larente

Félicitation à notre reine 2018 : Cassandra Richer !

Merci aux duchesses, commerçants et aux organismes qui participent au carnaval. Grâce à vous, le village de Ferme-Neuve peut offrir une belle activité à la population et les environs. Votre générosité mérite d'être soulignée.

Comité des Fêtes de Ferme-Neuve

J.L. Brissette — Coca-Cola — Bud Light

Service des loisirs de Ferme-Neuve

Ferme-Neuve

MERCI À NOS COMMANDITAIRES

CARNAVAL 2018

Le service des loisirs et le Comité des Fêtes de Ferme-Neuve tiennent à remercier les nombreux bénévoles ainsi que les généreux commanditaires pour la 12e édition du Carnaval d'hiver de Ferme-Neuve.

– Bud Light
– Coca-Cola J.L. Brissette
– Gâteau Vachon – Denis Prévost
– Pompiers de Ferme-Neuve
– Salon de coiffure La Signature
– Mélissa Lachaine
– Salon Calypso
– Pourvoirie Le Rabaska
– PJL Sports
– Ferronnerie Meilleur – RONA
– Les autobus André-Jean et Normand Millaire
– Comité des Fêtes
– Municipalité de Ferme-Neuve
– Pain Pom Dominique Cyr
– Salon Escale
– Anne-Marie Desmarais
– Escale Beauté
– Pourvoirie Mekoos
– Marché José Leblanc
– Pilon Sports

Un merci spécial à toutes nos duchesses pour leur implication lors de la vente de billets ainsi que durant toute la fin de semaine du carnaval.

Nous remercions sincèrement les entreprises et organismes qui ont parrainé les duchesses :

- Garage Marcel Larente
- Salon de coiffure La Signature
- Club de motoneige Nord de la Lièvre
- Club de patinage artistique Les Libellules
- PJL Sports
- Pourvoirie Domaine Vanier
- Équipe de patinage synchronisée du CPA

L'OR et l'ARGENT pour les équipes de patinage synchronisé !

Lors de la fin de semaine du 12 au 14 janvier 2018, les deux équipes de patinage synchronisé du CPA Ferme-Neuve se sont illustrées à la compétition de Laval. En effet, l'équipe débutante 2 a obtenu un ruban or et l'équipe élémentaire a raflé la médaille d'argent. Les membres du CPA Ferme-Neuve tiennent à souligner la persévérance et la détermination des patineurs et patineuses de même que de leur entraîneuse Andrée-Claude Lachaine. Ces deux magnifiques performances nous auront éblouis du début à la fin. Félicitations!

Compétition Invitation Michel Proulx - Mirabel

La fin de semaine du 26 au 28 janvier 2018 avait lieu la finale régionale Michel-Proulx qui se tenait à Mirabel. Plusieurs patineuses du Club de patinage artistique de Ferme-Neuve s'y sont illustrées. Dans la catégorie star 2, Daphnée Lemieux a obtenu un ruban mérite pour sa première compétition. Dans la catégorie star 3, Sarah-Maude Boisvert et Daphnée Boisvert ont eu un ruban bronze tandis que Lee-Anne Sanche a décroché un ruban argent. Puis, Brithany Piché a livré une superbe performance qui lui a valu son meilleur pointage de la saison ainsi qu'une 7e place sur 31 patineuses inscrites dans les Laurentides au niveau star 5. Enfin, grâce à sa magnifique prestation, Megan Sabourin est montée sur la plus haute marche du podium avec une médaille d'or dans la catégorie star 4. Félicitations à vous toutes!

CHANGEMENT DATE FEUILLETON

Veuillez prendre note que l'édition (date de tombée) du 2 mars 2018 a été annulée. Toutefois, l'édition du 23 mars 2018 ainsi que sa distribution du 4 avril 2018 demeure inchangée et sera notre dernière édition pour la saison hivernale. Le feuilleton sera de retour en septembre 2018.

Vous pouvez nous faire parvenir vos articles dès qu'ils sont prêts, vous n'avez pas besoin d'attendre la date limite.

Nous vous remercions de votre compréhension.

Ferme Neuve

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2018

REVENUS

TAXES FONCIÈRES	2 620 926 $
TAXES DE TARIFICATION	628 140 $
PAIEMENTS TENANT LIEU DE TAXE	323 270 $
AUTRES REVENUS DE SOURCES LOCALES	392 510 $
TRANSFERTS	782 158 $
APPROPRIATION DU SURPLUS	125 000 $
TOTAL DES REVENUS	**4 872 004 $**

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

ADMINISTRATION GÉNÉRALE	610 477 $
SÉCURITÉ PUBLIQUE	448 504 $
TRANSPORT	1 368 099 $
HYGIÈNE DU MILIEU	654 490 $
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	44 383 $
URBANISME ET DÉVELOPPEMENT	503 691 $
LOISIRS ET CULTURE	687 534 $
FRAIS DE FINANCEMENT	68 549 $
AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES	248 446 $
TOTAL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT (1)	**4 634 173 $**

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

ADMINISTRATION	5 000 $
SÉCURITÉ PUBLIQUE	5 000 $
TRANSPORT ROUTIER	125 000 $
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	22 000 $
RÉSERVES FINANCIÈRES	4 000 $
FONDS DE ROULEMENT	76 831 $
TOTAL DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT (2)	**237 831 $**
TOTAL DES DÉPENSES (1) + (2)	**4 872 004 $**

TAUX DE TAXES 2018

FONCIÈRES GÉNÉRALES
0,8707 $ du cent dollars d'évaluation

IMMEUBLES NON RÉSIDENTIELS
0,10 $ du cent dollars d'évaluation ($)

SECTEUR URBAIN (RÈGLEMENT NO. SQAE, 45)
0,0476 $ du cent dollars d'évaluation

À L'ENSEMBLE (RÈGLEMENT N° 75, 84, 92, 95, 102, 117, 128, 131)
0,0730 $ du cent dollars d'évaluation

DE SERVICES (AQUEDUC, ÉGOUT)
5,8454 $ du mètre linéaire

ORDURES (PAR UNITÉ DE LOGEMENT ET AUTRES LOCAUX)

RÉSIDENCE:	163,06 $
CHALET:	163,06 $
FERME:	326,12 $
ROULOTTE:	163,06 $
COMMERCE:	163,06 $

EAU (PAR UNITÉ DE LOGEMENT ET AUTRES LOCAUX)

LOGEMENT:	161,76 $
COMMERCE:	161,76 $
INDUSTRIE FOREX (mètre cube):	0,25 $

TARFICATIONS PARTICULIÈRES

ROULOTTE (SÉJOUR):	120,00 $
RÈGLEMENT NUMÉRO 122:	50,00 $
BOUES DE FOSSES SEPTIQUES:	17,98 $
PROTECTION DES RIVES	25,00 $

Dans la prochaine édition du 4 avril 2018, nous expliquerons plus en détail les différents montants rattachés à chacune de ces taxes.

Gilbert Pilote, maire

Réunions du conseil municipal 2018
À 19 h 30
(Entrée par stationnement de l'hôtel de ville)

15 janvier (lundi)
12 février (lundi)
12 mars (lundi)
9 avril (lundi)
14 mai (lundi)
11 juin (lundi)
9 juillet (lundi)
27 août (lundi)
10 septembre (lundi)
9 octobre (mardi)
12 novembre (lundi)
10 décembre (lundi)

IMPÔT PERSONNEL

Réjean Millaire
191, 9e Avenue, Ferme-Neuve

rejean.millaire@lino.sympatico.ca

(819) 587-4710

Tél. : 819-587-3902 Fax : 819-587-3475
Site Web : **www.clubmotoneigenorddelalievre.com**.
Courriel : motoneigedelalievre@tlb.sympatico.ca

Une saison de motoneige en dents de scie due à Dame Nature. On nous annonçait beaucoup de neige et du froid intense cet hiver. Le froid est au rendez-vous, mais pas la neige ! Nous sommes tout de même satisfaits des conditions de nos sentiers.

Saviez-vous que :

- Le port du casque est obligatoire en tout temps, et cela même si vous circulez hors d'un sentier. Si votre casque n'a pas de visière, il vous faut des lunettes de sécurité.
- Il y a plus de 182 900 motoneiges immatriculées au Québec dont près de 110 000 sont détenteurs d'un droit d'accès annuel.
- Un droit d'accès, peu importe la catégorie, permet de sillonner plus de 33 000 km de sentiers partout au Québec.
- Si vous devez circuler hors sentier sur un terrain privé, vous devez d'abord obtenir l'autorisation du propriétaire et circuler à plus de 30 mètres d'une habitation. Sans autorisation, vous êtes passible d'une amende de 450 $.

CHASSE ET MOTONEIGE

Les motoneigistes bénéficient d'un moyen de transport unique leur permettant d'explorer des territoires difficilement accessibles lors de la période hivernale. Cependant, le chasseur-motoneigiste demeure soumis à certaines règles qu'il se doit impérativement de respecter.

Il est permis de transporter une arme à feu sur sa motoneige ou dans le traîneau qu'elle tire, mais en aucun cas elle ne peut être chargée. Une motoneige, au même titre qu'une voiture, est considérée comme un véhicule motorisé. C'est à ce titre qu'il est interdit de tirer sur un gibier, petit ou gros, à partir de celle-ci. Même en milieu éloigné, le port du dossard demeure obligatoire. Il doit être visible en tout temps. C'est donc dire que si vous portez un sac à dos, vous devez porter votre dossard par-dessus celui-ci. Il ne faut jamais oublier qu'il est interdit de poursuivre volontairement un animal à l'aide de sa motoneige.

Vandalisme, vols, méfaits, bris, etc.

Encore cette année, nous déplorons de nombreux vols de pancartes de signalisation commerciale et touristique, de poteaux de signalisation et de bris de piquets de balisage. Il faut également remplacer de nombreuses pancartes qui servent de cibles aux chasseurs frustrés par le manque de gibier. Ces actes nous causent des torts considérables... pourquoi agir ainsi ? Nous évaluons nos pertes à environ 500 $ sans compter le temps bénévole pour les remplacer. Altérer ou voler une pancarte de signalisation est passible d'amendes sévères et même d'emprisonnement au sens de la loi.

Note : Les articles de ce feuilleton proviennent du Ministère des Transports du Québec et de la Revue Motoneige de décembre 2016, FaunENord.

YO/mjc

afeas LA VOIX DES FEMMES POUR UNE SOCIÉTÉ ÉGALITAIRE

ENSEMBLE,
vers des horizons nouveaux

Invitation à toutes les Dames
Souper pour la
« Journée Internationale de la Femme »

Jeudi 8 mars 2018 – 18 heures – Salle au Centre Culturel Ben Leduc

Conférencière

Prix de présence

Mme Élaine Brière, coach professionnelle certifiée.
Experte en leadership.
« Les 7 clés indispensables des femmes pour augmenter leur confiance en soi » !

Bienvenue !

Réservez et payez **avant le 2 mars 2018**
Appelez :

Gaétane B. L'Heureux	: 819-587-4151
Francyne Guindon	: 819-587-4207
Lucie Gagnon	: 819 587-2127

==========

50e afeas ENSEMBLE VERS L'ÉGALITÉ

L'Afeas a mis sur pied un « **Comité d'Action sociale** » formé de 7 membres. Nous offrons nos services pour différents besoins..., différents services...!
Ex. : Vous vous sentez seul(e) ? Vous aimeriez jaser...? Jouer aux cartes...? Sortir prendre une marche...? Un café...? Et plus...?

Vous êtes intéressés(es)...? Ou connaissez une personne qui pourrait bénéficier de ce service bénévole...? Vous désirez plus d'informations...?

Communiquez avec **Marie-Paule ou Pierrette au 819-587-2213**, **Gaétane : 819-587-4151**

Par : *Diane Doré, administratrice*

Déclaration publique d'intérêt de la conseillère, Diane Sirard, de la municipalité de Ferme-Neuve

J'informe les citoyens de Ferme-Neuve que depuis le 1er février, je possède des intérêts dans la propriété du 38 15e avenue nommée la Concerne. Étant membre de l'organisme à but non lucratif (**Ferme forestière de la Montagne**), je tiens à vous aviser que dans l'éventualité où cet organisme occuperait ce lieu pour en faire un Centre d'arts et de mise en valeur du patrimoine, l'entente qui lierait les deux parties deviendrait publique, c'est-à-dire que toute personne qui désirerait la consulter pourrait le faire.

En ce qui concerne mon statut de conseillère municipale, je respecterai le code d'éthique des élus municipaux qui nous demande de déclarer nos intérêts et de se retirer des discussions ou des prises de décision sur de possibles demandes de cet organisme au conseil municipal.

Je suis disponible pour répondre à vos questions et prendre votre avis sur cette situation.

Cette maison construite en 1870 a accueilli le curé Labelle et son secrétaire en 1886, elle a aussi logé les arpenteurs, explorateurs et missionnaires. Elle a servi plusieurs années de chapelle, de bureau de poste pour les premiers colons installés à proximité de la ferme neuve de la montagne.

Le Dépanneur

DÉPANNEUR 4 SAISONS

Anne-Marie Brunet, Prop.

416, 12e Avenue, Ferme-Neuve

Tél. (819) 587-3158 Tc. (819-587-4752

SAMEDI 17 FÉVRIER

Nous fêtons notre

20ième anniversaire

Venez faire votre tour…

CAFÉ - GÂTEAUX - SURPRISES VOUS ATTENDENT!

NOUVEAU

Nous avons du pain et autres produits de la boulangerie de Chute-St-Philippe à chaque semaine.